

(Traduction)

M. HEAPS: Monsieur le président, avant que l'article soit adopté, j'ai voulu prendre la parole à cause de la déclaration du premier ministre dans cette Chambre, il y a une journée ou deux et répétée cet après-midi, que le gouvernement est prêt à écouter les propositions des honorables députés. Cette mesure autorise le prélèvement d'une somme de 100 millions de dollars dont la plus forte partie sera dépensée au Canada pour les fins de la défense de notre pays. Je prends la parole dans le but de suggérer au gouvernement, et j'espère qu'il accueillera très favorablement mes observations, que, par suite de la gravité de la situation actuelle, le Parlement pourrait poser un beau geste de véritable amitié envers la mère patrie dans le moment en affectant au crédit du gouvernement britannique la somme de 100 millions de dollars qu'il fera servir à l'achat des marchandises que produit le Canada, les produits de nos mines, de nos forêts et de nos fermes. Je suis d'avis que ce devrait être un pur don de la part de ce dominion à la mère patrie. Un tel geste de la part du Parlement à cette heure-ci aurait, selon moi, un très bon effet tant sur les citoyens de l'Angleterre que sur ceux de notre pays.

Le Canada a, dans une certaine mesure, retiré des avantages des événements qui se sont produits en Europe depuis quelques jours. Il y a deux semaines environ, notre blé constituait un problème financier formidable pour le gouvernement de notre pays. Grâce à l'augmentation du prix du blé par suite de la guerre, notre gouvernement va épargner une somme considérable, peut-être 50 millions de dollars. Je ne puis, certes, en indiquer le montant exact, car on ne peut ici faire que des conjectures.

Nous retirerons aussi des avantages du fait que le chômage chez nous se trouvera grandement soulagé. La guerre qui vient d'éclater aura pour effet de réduire considérablement le nombre des chômeurs dans notre pays.

Nous serons encore avantagés parce que le prix de toutes les denrées aura une tendance vers la hausse, comme cela s'est produit depuis quelques jours.

Tenant compte de tous ces faits, monsieur le président, je crois qu'il n'y aurait rien de déplacé à ce que le gouvernement canadien mette à la disposition du gouvernement britannique un crédit de 100 millions de dollars pour marquer l'amitié de notre peuple envers celui de l'Angleterre à cette heure critique pour lui. J'ai confiance que le premier ministre et le cabinet examineront cette proposition avec le plus grand soin et, je l'espère, l'accueilleront favorablement.

(L'article est adopté.)

[M. Pouliot.]

Sur l'article 7 (rapport à la Chambre):

Le très hon. MACKENZIE KING: En vertu de cette loi des crédits de guerre le gouvernement effectuera une dépense qui est d'un caractère spécial et, par conséquent, je crois devoir appeler tout de suite l'attention de la Chambre sur cette mesure. Il s'agit d'une dépense dont on verra immédiatement, je crois, tout l'avantage. Les honorables députés se rappelleront que, il y a deux ans, j'ai dit que le prochain développement dans les relations extérieures serait la nomination de hauts-commissaires dans d'autres dominions. Le gouvernement de la Grande-Bretagne, a nommé des hauts-commissaires dans presque tous les dominions, au Canada d'abord, qui fut le premier des dominions à déléguer un haut-commissaire en Angleterre. Depuis, c'est-à-dire l'an dernier, l'Union du Sud-Africain a nommé M. de Waal Meyer, son représentant accrédité au Canada. Nous avons eu le plaisir, il y a deux semaines, de recevoir un haut-commissaire de l'Eire dans la personne de M. John J. Hearne, qui demeure maintenant dans la capitale. Les divers dominions ont maintenant des hauts-commissaires à Londres. Ce développement se justifie pleinement.

Nous avons jugé que, au début des hostilités, nous avons besoin plus que jamais de communications rapides et confidentielles avec les autres dominions, et qu'une coopération efficace entre les dominions eux-mêmes serait bien plus favorisée si nous avions des hauts-commissaires dans tous les dominions aussi bien qu'à Londres. La présence d'un haut-commissaire dans la métropole en consultation avec le gouvernement britannique nous a rendu grand service ainsi qu'au gouvernement anglais, je crois, et toute la représentation de l'Angleterre et des dominions que nous avons eue au Canada jusqu'à ce jour a été d'un réel et sensible avantage pour nos gouvernements, et je crois aussi pour les gouvernements qui ont des représentants chez nous. En plus de projeter de nommer des représentants en Afrique du Sud et en Irlande nous avons laissé savoir à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande que nous serions enchantés d'un échange de hauts-commissaires avec ces deux pays, et ils nous ont dit qu'ils accepteraient très cordialement des hauts-commissaires du Canada. Les honorables députés reconnaîtront immédiatement, j'imagine, que c'est là un effort tendant à une coopération efficace entre les diverses parties de l'empire britannique, dont toutes sont maintenant plus ou moins englobées dans cette guerre. Cela aiderait de beaucoup à notre gouvernement si nous avions, par exemple, dans l'Afrique du Sud, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande un représentant canadien, dans la per-